

L'affaire Dutroux et l'extrême droite¹

Essai à propos des "Dossiers X"

1. Affaire de mœurs ?

L'affaire Dutroux et ses ramifications *éventuelles* ou *probables* – selon les convictions de chacun – sont généralement considérées comme une affaire de mœurs. La pédophilie est une maladie sexuelle, le milieu pédophile survit donc dans la clandestinité des pervers sexuels et ses actes sont rangés dans la catégorie des délits sexuels.

Certaines caractéristiques des agissements d'une partie de ce milieu appartiennent à d'autres catégories. La violence, poussée parfois jusqu'à l'extrême, jusqu'au meurtre, s'écarte du domaine strictement sexuel et s'en écarte même totalement lorsqu'elle est utilisée pour éliminer un ou des témoins gênants. L'aspect financier n'est pas non plus négligeable et est même prépondérant pour certains acteurs de ce milieu, pour les vendeurs de cassettes vidéos ou les intermédiaires de la traite des enfants.

La torture, forme particulière de la violence, est parfois exercée sur des enfants dans le cadre de la pédophilie. On lui donne un nom lié à des pratiques sexuelles, le sadisme. Mais cette torture a d'autres relents que la sexualité, elle contient la volonté de dominer, d'humilier, d'exercer un pouvoir absolu – et l'enfant n'est-il pas l'être humain le plus vulnérable face à cette domination ? Ce type de torture est imprégné d'une idéologie qui dépasse la déviation sexuelle.

Quand on classifie l'affaire Dutroux et tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin comme une affaire de mœurs, on risque de passer à côté de ses aspects les plus inquiétants, les plus insupportables, voire les plus révélateurs. Peut-être que cette appellation se justifie du point de vue juridique, mais l'essentiel n'est-il pas d'appréhender le phénomène jusque dans ses racines sociales, ne faut-il pas cerner les motivations et les agissements les plus criminels, afin de réagir comme il se doit, c'est-à-dire d'une manière plus efficace que par la seule voie juridique ?

2. Le cachet de l'extrême droite

Il est donc logique de se demander s'il existe des liens entre le milieu pédophile et l'extrême droite.

Le livre *Les dossiers X*² est un document étonnant qui, jusqu'à preuve du contraire, apporte des éléments essentiels dans la compréhension de l'affaire Dutroux. Le travail d'investigation a été tellement considérable qu'on est en droit de s'interroger sur la capacité d'un "simple" lecteur de se prononcer sur le fond d'une affaire aussi vaste. Le sérieux de l'enquête, la pertinence des arguments, les recoupements, les extraits des témoignages des X, le silence d'une presse hostile à la thèse du livre, mais incapable de s'y attaquer sont autant de matériaux convaincants. Est-ce que ce livre apporte des éléments de nature à nous éclairer sur des liens éventuels avec l'extrême droite ? C'est une autre façon de le mettre à l'épreuve et de tester sa cohérence interne. En tout cas, c'est ce livre qui servira de guide dans la recherche du cachet de l'extrême droite dans l'affaire Dutroux; la pagination entre parenthèses s'y réfère.

Quiconque connaît tant soit peu ce qu'ont subi les prisonniers dans les camps de concentration allemands sait que le mot "sadisme" a bien d'autres connotations que la connotation sexuelle. Selon les nazis, les "sous-hommes" pouvaient être maltraités à loisir et ils ne s'en sont pas privés: torture, meurtres d'enfants, humiliations de toutes sortes ont été pratiqués à une large échelle. La mentalité d'extrême droite, telle qu'elle est apparue au cours de la guerre 40-45, présente beaucoup de points communs avec les actes des pédophiles

¹ Cet article a été publié par "N'oubliez pas !", la revue de l'asbl Julie et Melissa. Par "Affaire Dutroux", il faut comprendre l'ensemble des enquêtes que cette affaire a suscité.

² Victimes du milieu pédophile, des personnes souhaitant rester anonymes ont dévoilé les dessous d'une certaine caste. Dans les procès-verbaux des interrogatoires, elles sont désignées par des lettres et des chiffres (X1, X2...). Elles dénoncent des choses abominables, inimaginables, incroyables pour la plupart des gens et citent de nombreux noms. Par la suite, les responsables des enquêtes ont prétendu que les récits de ces témoins étaient des affabulations et ont écarté les enquêteurs ne partageant pas cet avis (De Baets, Bille...).

"radicaux". C'est un indice à prendre en considération: les faits dévoilés par les témoins X, aussi insoutenables soient-ils, ne diffèrent pas de certaines pratiques nazies et ne peuvent être taxés d'invraisemblables sous prétexte qu'ils dépasseraient toute mesure. Le propre du comportement nazi est précisément d'échapper à l'entendement et à l'imagination qui se trouvent devant lui comme devant un "trou noir": une énigme de l'univers, une énigme de l'histoire, une énigme du comportement humain", selon une expression saisissante à propos d'Auschwitz³. Le révisionnisme table cyniquement sur ce malaise pour en conclure à l'inexistence des pratiques sadiques.

3. Les liens avec l'extrême droite

Des spécialistes de l'extrême droite en Belgique devraient se pencher sur les renseignements disponibles et les mettre en relation avec leurs propres recherches. Car, selon *Les dossiers X*, l'extrême droite est présente, et bien présente, dans le milieu pédophile ou dans ses environs immédiats.

Certains avocats sollicités pour la défense d'inculpés provenant du milieu pédophile constituent une plaque tournante, dans la mesure où leur intervention permet de contrôler l'attitude des éléments "faibles" incarcérés et interrogés pour leur sortir les vers du nez. Plusieurs inculpés, volubiles au moment de leur arrestation, se sont tus après les visites de leur avocat. Lelièvre, par exemple. Parmi les avocats des pédophiles (Dutroux, Lelièvre, Raemaekers...), on retrouve un petit nombre de noms: Dumont et Flagothier sont cités fréquemment. Ce dernier aurait été lié à l'UDRT, un parti proche de l'extrême droite; quant à Dumont, son palmarès est bien plus éloquent: il aurait été lié au CEPIC (ancienne aile droite du PSC, considérée comme quasiment fasciste) et a eu pour clients tout ce qui compte dans "*la criminalité organisée de Belgique au cours des vingt dernières années. Des membres présumés de la bande des tueurs du Brabant (Adriano Vittorio), l'ex-gendarme Madani Bouhouche, Eric Lammers (du mouvement néo-nazi Westland New Post), des membres de la bande Haemers (Axel Zeyen) [...]*". (p. 24) La droite des PSC-CVP semble être bien représentée dans ces affaires.

L'autre piste conduit à la gendarmerie. Des gendarmes cités dans l'affaire des tueurs du Brabant réapparaissent dans les dossiers X. Le témoin X1 reconnaît quatre gendarmes: Beijer et Bouhouche; les deux autres sont des anciens colonels de gendarmerie, L. et M. "*Ces deux noms figuraient sur la liste des avocats des victimes des Tueurs, mais on peut être sûr que seul un nombre restreint de spécialistes des affaires criminelles serait capable de les reconnaître en photo. [...] Lorsque L. a quitté la gendarmerie fin 1985, il s'est retrouvé au service de sécurité de l'Union européenne à Bruxelles. À cette époque, ce service semblait devenu un refuge pour les policiers d'extrême-droite compromis d'une façon ou d'une autre. [...] C'est M. qui avait recruté, dans les années 70, l'extrémiste de droite français Jean-François Ferrari-Calmette à la gendarmerie, pour qu'il entraîne ses hommes. Calmette donnait également ces mêmes entraînements à des gens du WNP et du FJ.*" (p. 255)

Une série d'éléments épars confirment une infiltration de l'extrême droite dans les milieux des "partouzeurs" et des pédophiles. Le livre *Les dossiers X* fait état de l'assassinat d'un couple du milieu des "partouzeurs" à la façon de l'extrême droite; Juan Mendez, ingénieur de la FN, soupçonné d'être impliqué dans un trafic d'armes avec les Tueurs du Brabant a été exécuté de la même manière.

Christine Van Hees, tuée atrocement dans une champignonnière, ligotée par les membres et le cou comme on l'apprend chez les paracommandos, aurait fréquenté un groupe d'extrême droite; elle aurait connu un jeune paracommando qu'on n'a pas retrouvé. (p. 220)

La grand-mère du témoin X1, accusée par celle-ci de l'avoir entraînée dans le milieu pédophile radical, aurait, selon une personne de la région, tenu un bordel pour officiers allemands pendant la guerre 40-45.

En ce qui concerne l'enquête sur les témoins X, on sait que De Baets en a été écarté pour des raisons jugées toutes fallacieuses par la justice. L'ancien commissaire en chef de la police de Schaerbeek rallié au Vlaams Blok, Johan Demol, et le baron de Bonvoisin, mêlé à toutes sortes d'affaires impliquant l'extrême droite, sont intervenus pour accabler De Baets (p. 516-518); tout cela est tombé à l'eau, mais n'est pas sans signification.

³ Postface de René de CECCATY (Primo LEVI, *Lilith*, éd. Liana Levi, 1987, Paris).

⁴ WNP (Westland New Post) et FJ (Front de la Jeunesse) étaient des associations d'extrême droite. Le groupe Dyane, unité de combat de la gendarmerie, a été soupçonné de collusion avec l'extrême droite; des armes volées dans ce groupe se sont retrouvées chez Bouhouche et Beijer alors membres de la BSR de Bruxelles (p. 254).

La responsabilité du blocage de l'enquête sur les témoins X incombe pour une grande part à B. Dernicourt. *"Il est le prototype du jeune homme de gauche qui entame sa formation de gendarme, au début des années 80, avec de grandes idées sur le 'changement de l'intérieur' et qui finit par devenir un fana des armes avec des sympathies plutôt à droite"* . (p. 456) Le bruit a couru qu'il aurait appartenu au WNP et plusieurs faits troublants le mettent en cause.

Peut-on encore parler de hasard, de coïncidence ?

4. Les complicités

Ces quelques noms liés à l'extrême droite ne suffisent pas à expliquer l'impunité dont elle jouit. Il faut encore des complicités à plusieurs niveaux. Or, gravitent autour des extrémistes de droite une foule de gens: ceux qui sont proches par l'idéologie, ceux qui se sont compromis par des actes illégaux et trouvent leur intérêt dans une collaboration, ceux qui ont peur (le nombre de témoins assassinés ou se rétractant est impressionnant). Sans oublier ceux qui tirent directement profit par la vente de cassettes et la gestion de réseaux de prostitution infantine.

Le milieu des pédophiles est évidemment le premier concerné, soucieux de prendre la défense de complices partageant leurs perversités. Il comprend des politiciens, des hommes d'affaires, des fonctionnaires, etc. À côté, une partie du milieu des "partouzeurs" se trouve à la frontière de la pédophilie (Le nom de Nihoul est cité dans l'un ou l'autre de ces milieux ou dans les deux).

Des policiers et des gendarmes sont impliqués: il paraît que des policiers d'Etterbeek assuraient la garde de "partouzes" à Faulx-les-Tombes. Un autre fait bien plus grave met en cause l'officier de gendarmerie Torrez; celui-ci prétend avoir reçu un coup de fil du cabinet du ministre de la Défense nationale lui ordonnant l'arrêt de poursuites contre un certain Borges, protégé par Bouty, l'ancienne épouse de Nihoul (p. 449-450); s'il suffit de téléphoner pour arrêter une enquête...

Le milieu des truands, escrocs, trafiquants d'armes, voleurs de voitures n'est jamais loin; même le grand banditisme se pointe. *"Nihoul est un habitué des mêmes bars que quelques grandes pointures du milieu criminel: Madani Bouhouche, Robert Beijer, Jean Bultot, Frédéric Godfroid..."* . (p. 115)

Certains parlent de "toile d'araignée" autour de Nihoul: *"Tout était lié: avocats et hauts fonctionnaires, policiers et prostituées, ferrailleurs, magistrats, trafiquants de drogue... Aux quatre coins du pays"* . (p. 111)

À Charleroi, tout ce petit monde semble prospérer. M. Verwilghen raconte dans son livre, *Paroles d'homme*, qu'il a appris *"pourquoi Charleroi s'intéressait si peu au trafic de voitures: ce milieu glissait ses tentacules jusque dans la police et la magistrature. Par la suite, nous avons entendu des récits invraisemblables sur des magistrats qui voyageaient à l'étranger avec de notoires trafiquants de voitures et en revenaient avec des voitures volées. [...] Des notables de Charleroi – je peux vous le garantir: pas n'importe qui – sont venus me dire: «Nous vivons dans une ville effrayante. S'il vous plaît, poursuivez votre enquête»"*. (p. 106-107 et 111)

Il faut garder à l'esprit que la Belgique est un pays minuscule, quartier général ou point de passage obligé de trafics variés, européens voire mondiaux: armes, services secrets, terrorisme, main d'œuvre clandestine, hormones, viandes maquillées, etc. Ces activités illégales ont besoin d'une infrastructure: filières pour l'argent noir, hommes de main, moyens de transports clandestins, caches, complicités diverses. Inévitablement, des croisements s'opèrent entre les différents secteurs: chacun ne crée pas de toutes pièces sa propre infrastructure, mais se "fournit" à la même source que plusieurs autres. Inévitablement, les "milieux" se rendent certains services et le crime se rationalise.

L'implication du Palais Royal serait la raison principale du sabotage des enquêtes sur les dossiers X, selon un article du journal "Le Matin" du 3 février 2000, qui fait lui-même écho à une recherche historique publiée par "Alternatives libertaires" de février et un article du journal français "Politis" du 2 décembre 1999. *"[...] soirée qui aurait eu lieu vers 1980, en présence d'Albert, où le très jeune amant d'une certaine "Bébé" perdit la vie, au cours de ce qu'il croyait être un jeu érotique"* (Le Matin). Les réseaux pédophiles ne se sont certainement pas mis en place pour satisfaire les penchants secrets de gens du Palais; mais s'il se vérifie que certains de ceux-ci fréquentent régulièrement le milieu de la prostitution, l'astuce imparable serait de les impliquer, ne fût-ce qu'à une seule occasion, dans les parties de pédophilie sadiques, pour se procurer une impunité à toute épreuve. Car de fait, dans les sphères dirigeantes belges, la protection juridique de la famille royale et la menace d'un séisme national déclenché par semblables révélations ont de quoi museler bien du monde...

Cette piste mise à part, il faut encore recenser la complicité passive de gens sans rapport direct avec l'extrême droite, ni avec les milieux de la pédophilie et du crime organisé, si l'on veut comprendre l'échec des enquêtes dans les "grandes" affaires. La question que se pose un responsable des enquêtes dans l'affaire Dutroux donne le ton. Il se demande si la magistrature est prête à assumer jusqu'au procès l'arrestation des dizaines de personnes citées par le témoin X1 et si la gendarmerie est à même de fournir un renfort compétent pour gérer les devoirs découlant des arrestations... (p. 258) En effet, trop de noms "importants" sont cités, trop de personnalités seront inévitablement mises en cause, le risque de discréditer l'autorité régnante est trop grand.

Le pouvoir, les privilèges, les valeurs qui les justifient entraînent un grand nombre de politiciens, magistrats, gendarmes à refuser de regarder la vérité en face et les conduisent consciemment ou inconsciemment à saboter des enquêtes. Lorsque De Baets est écarté, le juge d'instruction chargé de le poursuivre est persuadé, paraît-il, que De Baets fait partie d'un groupe clandestin cherchant à déstabiliser le pays ! Le Collège de Procureurs, les nombreux politiciens qui se sont retournés contre le commission d'enquête après l'avoir soutenue, les médias qui répètent inlassablement des choses fausses à propos des témoins X et d'autres aspects de l'affaire Dutroux, les intellectuels qui s'effrayent de la Marche blanche et s'inquiètent plus de ses écarts éventuels que de l'enquête elle-même, bref ce qu'on appelle l'establishment n'a pas la volonté d'aller jusqu'au bout. Seule une minorité réellement démocrate, réellement attachée à la vérité se différencie.

Enfin, la peur, la soumission incitent des gens à se taire, parfois même à participer à des choses abominables. Le témoin X1, Regina Louf, reconnaît avoir assisté à des scènes de torture et de meurtres d'enfants; elle a été à la fois victime et complice de crimes indescriptibles. Une fois de plus, il suffit de connaître tant soit peu la mentalité et les pratiques nazies pour établir des comparaisons édifiantes. Des extraits d'interrogatoires du témoin X1 paraissent à cet égard vraisemblables:

- *Si je le faisais bien (infliger une torture sexuelle, ndlr) – et c'est exactement la même chose – si je le faisais bien, alors ils faisaient mal à une autre fille.*

- *Qui devait faire la même chose ?*

- *Parce que l'astuce venait à la fin: si je le faisais bien, alors ils faisaient mal à une autre fille, mais si je ne le faisais pas bien, alors c'est à moi qu'ils faisaient mal, voilà le système (...). Une des choses les plus imprévisibles et difficiles était... Il y avait un tirage au sort pour décider, par exemple, qui des deux filles allait souffrir. (p. 174)*

À propos d'un meurtre sexuel dont elle devait diriger l'exécution, elle déclare:

C'est à ce moment-là que j'ai commencé à comprendre une chose, au fond de mon cœur. J'ai compris que je leur appartenais toujours. Et cette compréhension s'accompagnait d'une sorte de résignation. [...] Là, à cet instant, j'ai abandonné le combat et j'ai commencé à agir comme un robot. Ça paraît bizarre, mais j'ai compris à ce moment-là comme c'est agréable de choisir leur camp [...]. C'est si agréable d'abandonner la lutte, de laisser tomber sa responsabilité et son humanité; mieux que ça, je ne comprenais pas pourquoi j'avais lutté si longtemps. Ça paraissait si... banal. Si insensé. À ce moment précis, je les aimais. Tu comprends ça ? Je les aimais, parce que maintenant, je savais qui j'étais, à qui j'appartenais et ce que j'étais. La paix que m'apportait cet abandon était presque hypnotisante. C'est là que réside une bonne partie de mon sentiment de culpabilité. (p 382)

La complicité des victimes, qui tombent sous la coupe des bourreaux et adoptent finalement leurs comportements, conduit à un nouveau parallèle avec le nazisme; dans les camps de concentration, les SS avaient installé une hiérarchie pour faire régner leur ordre. Les *kapos* avaient droit de vie et de mort sur les prisonniers, dont ils faisaient partie. Pour ne pas être eux-mêmes soumis à la faim, la torture, le froid, la sélection, certains acceptaient d'infliger ces maux aux autres.

Que Régina Louf ait recouvré une personnalité en rupture partielle avec son conditionnement, suffisamment pour avoir la force de témoigner contre son propre passé et ses attachements anciens, autorise un certain optimisme sur les ressources humaines actuelles.

6. Le sens de la démocratie

Si l'on s'en tient à ce qui précède, l'extrême droite semble toute-puissante. Cette optique serait cependant tendancieuse. À tous les niveaux de la société, des forces contraires s'affrontent plus ou moins

pacifiquement: forces de progrès, forces rétrogrades avec toutes les nuances intermédiaires; parfois même les "complices passifs" eux-mêmes balancent d'un côté ou de l'autre.

Peut-on affirmer que la résultante des conflits ouverts et larvés est toujours en faveur de la démocratie ? Bien loin de là. Revenons à l'affaire Dutroux. Anne-Marie Roviello donne des exemples pertinents dans son livre *Il faut raison garder !* Citons quelques passages:

Lorsqu'une journée d'information organisée par des partis démocratiques (Ecolo et Agalev) ainsi que par une Fondation respectable (la Fondation Roi Baudoin), sur le thème des pressions et intimidations au sein des institutions publiques, doit être supprimée, parce que des fonctionnaires qui devaient y faire des communications se voient empêcher de participer à cette journée, LA JUSTICE NE PARAÎT PAS JUSTE.

Lorsque le parquet d'une ville belge reçoit des documents prouvant l'existence d'un réseau pédophile et n'en fait rien; lorsqu'un ministre de la Justice est acculé – du fait de l'intervention de la police d'un autre pays – à reconnaître qu'il s'agit d'une affaire grave, après avoir déclaré publiquement quelques mois auparavant que tout cela n'était que du vent, LA JUSTICE NE PARAÎT PAS JUSTE. [...]

Lorsque trois parquets clôturent au même moment et dans la précipitation, juste avant les vacances d'été, des enquêtes portant sur des témoignages qui, s'ils sont véridiques, ne fut-ce que de manière très partielle, réclament d'être vérifiés de la manière la plus sérieuse, parce qu'ils portent sur les faits les plus graves, lorsque la population apprend que cet arrêt des enquêtes se produit le jour même où un des suspects principaux commençait à passer aux aveux, alors qu'il avait toujours nié jusque là, LA JUSTICE NE PARAÎT PAS JUSTE." (p. 140-142)

Dans ces exemples, l'État de droit, la démocratie, la justice sont des notions abstraites cachant une réalité gênante: les pires criminels sont protégés, les gens honnêtes sont menacés. Il n'est pas possible d'établir ici un bilan de ce que représentent réellement ces notions dans notre société. Mais la "bête immonde" infeste nos parages en toute sécurité et étend ses tentacules très loin au sein du pouvoir en général.

L'opposition démocratique est diffuse dans plusieurs couches de la société et dispose d'une certaine marge de manœuvre. Mais quelle est cette marge de manœuvre ? Autrement dit, la question qui se pose est: vivons-nous en démocratie ou dans une caricature de démocratie ?

7. Conclusion

L'affaire Dutroux et ce qui l'entoure dépasse de loin le cadre de la pédophilie. À l'arrière-plan de ce gâchis, se profile une extrême droite bien active. À l'avant-plan, le pouvoir lui-même, ses institutions fondamentales dans les domaines politique, économique, judiciaire sont compromis. Le sens qu'on attribue généralement au mot démocratie à propos de l'État de droit mérite une sérieuse révision.

Il en ressort, si l'analyse est crédible, que l'affaire Dutroux s'intègre dans le combat que mènent les démocrates et les progressistes contre l'obscurantisme. Son enjeu nous concerne tous, des comités blancs aux associations antifascistes, en passant par chacun d'entre nous.

M. N.
Mars 2000